

AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT 1^{ER} DÉCEMBRE 2025, À 18 H 30

BUDGET 2026 ET PROGRAMME DÉCENNAL D'IMMOBILISATIONS 2026-2035

AVIS est donné que le conseil d'arrondissement de Lachine tiendra une séance extraordinaire le **1^{er} décembre 2025, à 18 h 30**, dans la salle du conseil de la mairie d'arrondissement, située au 1800, boulevard Saint-Joseph. Au cours de cette séance, le conseil dressera le budget 2026 et adoptera la planification budgétaire du programme décennal d'immobilisations 2026-2035 de l'arrondissement de Lachine.

Conformément à l'article 144.6 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, chapitre C11.4), les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur ce budget et/ou ce programme.

Les informations détaillées pour visionner la séance, pour intervenir ou pour poser vos questions sont précisées sur le site Internet de l'arrondissement à l'adresse suivante :

<https://montreal.ca/conseils-decisionnels/conseil-darrondissement-de-lachine>

Fait à Montréal, ce **21 novembre 2025**.

Fredy Alzate
Secrétaire d'arrondissement



PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE MONTRÉAL

ARRONDISSEMENT DE LACHINE

CERTIFICAT DE PUBLICATION DE L'AVIS PUBLIC

Tel que prévu au *Règlement sur la publication des avis publics* de l'arrondissement de Lachine (RCA20-19002) adopté le 9 mars 2020 par le conseil d'arrondissement, je soussigné, Fredy Alzate, secrétaire d'arrondissement de l'arrondissement de Lachine, certifie par la présente que j'ai publié le présent avis public relatif au Budget 2026 et au PROGRAMME DÉCENNAL D'IMMOBILISATIONS 2026-2035.

DONNÉ À MONTRÉAL, ce 21 novembre 2025

Fredy Alzate
Fredy Alzate
Secrétaire d'arrondissement
